

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2022/140

L'an deux mille deux et le 8 novembre 2022 à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Albert BEGUE et Laurent LAGES

Objet : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Capvern pour le financement de travaux de peinture sur l'Eglise du village (année 2022).

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Capvern sollicitant un fonds de concours d'un montant de 5 000 € à la CCPL pour l'opération : travaux de peinture sur l'Eglise du village,

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Travaux de peinture sur l'Eglise du village	29 112.62 €	Subvention FAR	11 645.00 €
		Fonds de concours CCPL	5 000.00 €
		Autofinancement commune	12 467.62 €
Total	29 112.62 €	Total	29 112.62 €

Monsieur Jean-Bernard COLOMES, conseiller municipal de la commune de Capvern, se retire de la séance et ne participe pas au vote.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

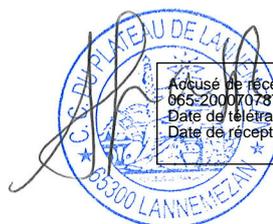
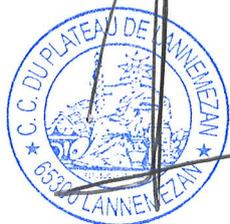
- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 5 000 € à la commune de Capvern pour le financement de l'opération de travaux de peinture sur l'Eglise du village.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Le secrétaire de séance
Alain PIASER

Affichée le
23 NOV. 2022



Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20221108-2022-140B-DE
Date de télétransmission : 23/11/2022
Date de réception préfecture : 23/11/2022